

AGENDA

Du 7 au 11 octobre 2020, 14^e édition de la Fête de la Nature Des milliers d'animations gratuites dans toute la France autour de la biodiversité

Célébrée depuis 2007, la Fête de la Nature est l'événement « nature » de référence, l'occasion pour des centaines de milliers de Français de mieux comprendre la nature et de vivre une expérience à son contact.

Chaque année, collectivités, entreprises, associations et particuliers proposent des milliers d'animations conviviales, pédagogiques, inédites et gratuites en France métropolitaine et dans les Outre-mer. L'occasion de renouer avec le vivant après une période de confinement pendant laquelle le besoin de nature ne s'est jamais autant fait ressentir.

Balades au cœur des grands espaces protégés, observations d'espèces réintroduites, portes ouvertes de refuges pour la faune et la flore, rencontres avec des producteurs agricoles respectueux de la biodiversité, etc. : en 2020, la Fête de la Nature invite petits et grands à découvrir les résultats de multiples initiatives en faveur de la nature, avec un mot d'ordre : « Prenons-en de la graine ! ».



Une année de la biodiversité entre parenthèses

2020 aurait dû être l'année des grands rendez-vous internationaux pour la biodiversité. Elle aura finalement été marquée par une crise sanitaire qui questionne plus que jamais la place de la nature dans nos sociétés. Alors que la nature retrouvait ses droits pendant quelques semaines, le confinement a permis à un grand nombre des Français(e)s de réaliser à quel point la proximité avec elle est indispensable à leur vie quotidienne.

Premier événement grand public dédié à la biodiversité, la Fête de la Nature apparaît ainsi comme le rendez-vous attendu pour répondre au besoin de reconnexion avec la nature. Décalée de mai à octobre, elle ouvrira et couvrira une semaine dense de plusieurs rendez-vous citoyens et professionnels dédiés à la biodiversité : les Assises de la Biodiversité, le Congrès des Parcs Naturels Régionaux, le Printemps BIO ou encore le Jour de la Nuit.

Temps fort dédié à la sensibilisation des publics en partenariat avec le Congrès mondial de l'UICN, la Fête de la Nature contribuera particulièrement cette année à faire porter l'attention sur les enjeux de la biodiversité en France et sur la nécessité de reconsidérer le rapport que nous entretenons avec le vivant.

La Fête de la Nature : la mobilisation citoyenne en faveur de la nature

La Fête de la Nature est l'événement annuel « nature » de référence. À chaque édition, ce sont plus de 800 000 curieux qui participent aux 6 000 manifestations organisées partout en France.

Durant 5 jours, des milliers d'animations gratuites sont ainsi organisées par les associations de conservation et d'éducation à la nature, les collectivités locales, les établissements scolaires, les entreprises mais également les particuliers qui ouvrent leurs jardins secrets... Sur tout le territoire français, en métropole comme en Outre-mer, dans les villes comme à la campagne, des événements sont proposés à deux pas de chez soi pour découvrir ou redécouvrir les richesses naturelles souvent insoupçonnées et répondre au besoin de nature des Français après cette période très particulière.

Quel thème en 2020 ? Prenons-en de la graine !

Chaque année, la Fête de la Nature oriente les organisateurs d'animations avec une thématique qu'ils sont libres ou non de suivre.

Pour cette 14^e édition, la Fête de la Nature souhaite semer l'envie d'agir avec le thème « **Prenons-en de la graine !** ». Cette nouvelle thématique invite à montrer les résultats des initiatives en faveur de la nature en privilégiant les actions reproductibles qui peuvent inspirer plus largement.

L'occasion par exemple de s'intéresser au programme de réintroduction du Grand Hamster d'Alsace avec l'Office français de la biodiversité et Naturoparc, aux actions de soins aux animaux sauvages menées par le centre de sauvegarde de l'association Le Tichodrome. Des visites permettront de mieux connaître la manière de gérer des espaces tels que la Réserve naturelle de la vallée de Chaudfour qui canalise son public ou la « Réserve biologique intégrale » des Maures où la nature est laissée en libre évolution par l'Office national des forêts.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie présentera les effets de son action de restauration des marais des communaux de Chindrieux, la commune de Gennevilliers montrera la transformation du cimetière en parc végétal, le domaine viticole bio Emile Grelier présentera sa façon de concilier viticulture et biodiversité au sein d'un écosystème riche, des propriétaires de jardins comme Michèle Sélig, accueilleront le public dans les réserves de nature, certaines classées Refuge LPO, qu'ils ont individuellement créées...

Les participants se verront aussi dispenser des astuces et conseils pour parvenir à des changements rapides et encourageants.

Les grandes lignes et nouveautés de l'édition 2020

- **Les particuliers conviés à ouvrir leurs jardins** : les propriétaires de jardins refuges de biodiversité (Refuges LPO, jardins de Noé, Oasis de nature, Havres de paix pour les loutres, Jardins familiaux et collectifs...) sont invités à ouvrir leurs portes pour présenter au public les actions simples qu'ils ont mis en place pour favoriser la présence des papillons, des oiseaux, des insectes pollinisateurs... L'initiative a été un des grands succès de l'édition 2019 et a donné envie à des centaines de visiteurs d'en faire de même en 2020.
- **Le Printemps BIO (du 5 au 17 octobre)** : dans le cadre du partenariat avec l'Agence BIO, la Fête de la Nature et Printemps BIO s'associent afin de faire émerger une programmation commune autour du thème connexe de l'agriculture et de la biodiversité. Les agriculteurs bio sont invités à ouvrir leurs portes pour présenter leurs actions et pratiques au bénéfice de la nature.

- **Les Espaces Naturels Protégés** : parcs naturels régionaux, parcs naturels marins, réserves naturelles, la liste des sites exceptionnels du territoire est longue et la Fête la Nature s'associe cette année avec l'Office français de la biodiversité pour les faire découvrir au grand public.
- **Les établissements pénitentiaires encouragés à organiser des sorties nature** : dans le cadre de ses politiques sociales d'insertion, l'administration pénitentiaire s'implique depuis 2012 dans la Fête de la Nature pour permettre à des personnes placées sous main de justice de participer à des animations à l'intérieur comme à l'extérieur des établissements pénitentiaires. En 2019, plus de 500 personnes détenues ont participé à ces sessions de découvertes.
- **Des parcours nature via l'application Explorama** : le jeu d'exploration permettant à tout un chacun de construire en quelques minutes un parcours découverte sur la biodiversité locale se met aux couleurs de la Fête de la Nature du 7 au 11 octobre. Simple et gratuite à cette occasion, l'application offre aux organisateurs l'opportunité de valoriser le patrimoine naturel de leur région à travers la création de quizz géolocalisés et personnalisés pour découvrir la faune et la flore de manière ludique, en famille ou entre amis.

Les dates à ne pas manquer !

- **Dès maintenant - Avis aux organisateurs** : Proposez vos manifestations ! Entreprises, collectivités, associations et même particuliers ont jusqu'au 30 septembre pour inscrire leurs projets d'événements en ligne sur le site de la Fête de la Nature : <https://fetedelanature.com/coins-des-organisateur>
- **A partir du 1^{er} septembre 2020** - Les activités confirmées et labellisées seront visibles sur le site internet de la Fête de la Nature.
- **Du 7 au 11 octobre 2020** - Nous y sommes ! Que la fête commence !

Événement dédié aux journalistes à inscrire dans vos agendas :
Le 6 octobre, « avant-première » de la Fête de la Nature 2020

À propos de la Fête de la Nature

Créée en 2007, la Fête de la Nature est le moment de rassemblement incontournable, festif et convivial autour de la nature dans toute la France. Elle est soutenue depuis sa création par le Ministère en charge de l'écologie, une charte a ainsi été signée en 2007.

Depuis 2009, la Fête de la Nature est coordonnée par l'association éponyme, qui rassemble l'ensemble des organisateurs nationaux et partenaires de l'événement, œuvre pour accompagner des centaines d'organisateur locaux et porte la communication nationale de l'événement.

L'Office français de la biodiversité soutient l'événement et accompagne son développement en France et à l'international. L'initiative est aujourd'hui reprise dans plusieurs pays dont la Suisse et les Pays-Bas. La Fête de la Nature 2020 est partenaire officiel du Congrès mondial de l'UICN 2020.

La Fête de la Nature ce sont 5 jours de célébration et des milliers de manifestations gratuites et ouvertes à tous célébrant la nature chaque année au mois de mai. Cette fête permet à chacun de découvrir l'immense diversité et la grande richesse de la faune et la flore du territoire français.

Plus de 40 partenaires impliqués pour la préservation de la nature se mobilisent pour l'organisation de l'événement, parmi lesquels de grandes associations et établissements publics, mais aussi des acteurs privés comme EDF, la MGEN, RTE.

Contacts Presse :

Agence Rumeur Publique

Antoine Bolcato – 01 55 74 84 91 / 07 77 14 61 97

Thierry Del Jésus – 01 55 74 84 92 / 06 60 47 90 38

Sarah Ferry – 01 55 74 52 44 / 07 77 91 95 96
fdn@rumeurpublique.fr

Association Fête de la Nature :

Fabien Chenel – Directeur – 06 72 95 25 12

Julie Paillard – Chargée de développement – 01 84 79 27 43